

Pour diffusion immédiate

Rapport : Le ratio canadien en R-D par rapport aux ventes des compagnies de médicaments de marques se situe à moins de 10% de leur engagement

Les concessions de l'AEUMC sont le dernier coup porté aux coûts des médicaments d'ordonnance canadiens

Toronto, 3 décembre 2018 – Les dépenses en recherche et développement en pourcentage des ventes des compagnies de médicaments de marque au Canada est à moins de la moitié de l'engagement de 10% pris par l'industrie lorsque la période d'exclusivité de marché a été prolongée en 1987, selon le plus récent rapport annuel du Conseil de révision du prix des médicaments brevetés (CEPMB) du gouvernement fédéral.

Le dernier rapport annuel du CEPMB montre qu'en 2017, les compagnies membres de Médicaments novateurs Canada ont dépensé seulement 4,6% de leurs revenus canadiens sur la recherche et développement au Canada, ce qui marque la 15^e année consécutive où elles n'atteignent pas le seuil de 10%. Selon le rapport annuel 2017 du CEPMB, les compagnies membres de Médicaments novateurs Canada n'ont pas atteint leur engagement de 10% pendant 20 des 30 dernières années.

« Les compagnies de médicaments de marque ont reçu un autre cadeau coûteux, aux dépens du système de santé canadien, dans le cadre du récent accord commercial conclu avec les États-Unis, le Mexique et le Canada (AEUMC) », a déclaré Jim Keon, président de l'Association canadienne du médicament générique (ACMG). « Le rapport d'aujourd'hui est une preuve supplémentaire que la prolongation des monopoles de marché ne conduit pas à une augmentation des investissements au Canada. »

Les dispositions relatives au domaine pharmaceutique contenues dans l'AEUMC retarderont l'accès à la concurrence des médicaments biologiques biosimilaires au Canada, prolongeant la période d'exclusivité commerciale de ces produits à 10 ans, la période actuelle étant de 8 ans. Les médicaments biologiques représentent le secteur de dépenses en soins de santé dont la croissance est la plus rapide. Ces retards seront coûteux pour les patients, les entreprises qui parrainent des régimes d'assurance médicaments, les payeurs privés ainsi que l'industrie canadienne des produits pharmaceutiques génériques et biosimilaires.

« Malgré les dix augmentations consécutives des monopoles sur leurs brevets depuis 1987, leurs investissements continuent d'être bien inférieurs à leurs engagements », affirme Jim Keon. « Il est essentiel que le gouvernement du Canada veille à ce que la mise en œuvre de ces dispositions coûteuses de l'AEUMC cause le moins de dommages possible au système de santé canadien ».

Les conclusions du CEPMB sont illustrées dans le nouveau rapport publié aujourd'hui par l'ACMG. Des copies de *La vérité sur...Les dépenses en R-D des fabricants de médicaments de marque au Canada : 1988-2017* sont disponibles au : www.generiquescanadiens.ca.

À propos de l'Association canadienne du médicament générique

L'Association canadienne du médicament générique (ACMG) représente l'industrie pharmaceutique générique du Canada. L'industrie joue un rôle important dans le contrôle des coûts du système de santé canadien. Les médicaments génériques sont prescrits pour 71% de toutes les prescriptions, mais ne représentent que 20% des 28 milliards de dollars que les Canadiens dépensent annuellement en médicaments d'ordonnance.

-30-

Pour plus d'information, contactez:

Jeff Connell
Vice-président, Affaires corporatives
Association canadienne du médicament générique (ACMG)
Téléphone : (416) 223-2333
Cellulaire : (647) 274-3379
Courriel : jeff@canadiangenerics.ca
Site Internet : www.generiquescanadiens.ca